



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-55273>

Département(s) de publication : **84**

Annonce n° **25-55273**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de L'Isle sur la Sorgue

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21840054700012

**Ville** : L'Isle sur la Sorgue

**Code postal** : 84800

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 84

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1647868>

**Identifiant interne de la consultation** : MP25-07

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Sandrine Gallet

**Numéro de téléphone du contact** : +33 490389650

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 11/06/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non  
**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non  
**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Missions de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du parking et voies structurantes - site des Capucins - Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71200000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du parking et voies structurantes site des Capucins Ville de L'Isle sur la Sorgue Procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 1 du CCP Le délai d'exécution global du marché est de 18 mois hors parfait achèvement. Le marché prend effet à sa date de notification La mission AVP démarre à la notification de l'OS La prestation attendue est une composée d'une mission de base (AVP PRO ACT VISA DET AOR) et 2 missions complémentaires : Coordination avec les concessionnaires et OPC Le programme est joint au DCE Enveloppe prévisionnelle des travaux : 1 200 000 euro(s) HT (valeur 05/25) La consultation s'adresse à une équipe de maîtrise d'oeuvre composée d'au moins d'un bureau d'étude technique VRD, un paysagiste et un économiste ou un BET ayant en son sein l'ensemble des compétences demandées ci avant Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le forfait provisoire de rémunération est fixé à l'acte d'engagement

**Lieu principal d'exécution du marché :** Site des Capucins 64 avenue Leon Reboul 84800 - L'Isle-sur-la-sorgue

**Durée du marché (en mois) :** 18

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Une visite sur site est obligatoire (cf article 7.3 du règlement de consultation)

**Autres informations complémentaires :** Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprises, aucune forme particulière n'est imposée Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire La composition du groupement ne peut être modifiée une fois les candidatures et les offres remises à l'exception des cas prévus à article R. 2142-26 du CCP Il est interdit aux candidats d'être mandataire de plusieurs groupements Il est interdit au mandataire de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupement Il est autorisé aux co-traitants d'être membres de plusieurs groupements La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement (« factures »). Les modalités relatives à l'avance sont détaillées à l'article 9 du CCAP

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/05/2025